



L'instructeur responsable de la formation ou du cours fournira la liste de l'équipement exigé au début de la session. L'adhérent s'engage à se procurer l'équipement requis par l'organisation afin de suivre sa formation de façon sécuritaire et conforme aux normes et coutumes du Ninjutsu To Shin-Do.

Si l'adhérent refuse et/ou néglige de se procurer ou de porter correctement l'équipement, il pourra se faire expulser temporairement ou de façon permanente du cours ou de la formation, à la discrétion de l'instructeur et ce, sans remboursement.

L'adhérent reconnaît que les techniques, le contenu, la méthode d'enseignement et tout autres procédés utilisés par NCDQ sont la propriété exclusive de SKH Quest Center et que toute forme d'utilisation sans consentement des ci-haut nommés peut être passible de poursuite selon le Code criminel de l'état de l'OHIO USA ou et par les lois régissant la province de Québec.

CODE DE CONDUITE

De par leur nature, les arts martiaux ont comme objectif de développer les capacités d'un individu à avoir une maîtrise de son corps et de son esprit lui permettant d'assurer sa défense et celle d'autrui. Un individu qui excelle dans ce domaine mais qui adopte un comportement sans éthique et qui laisse des sentiments d'agressivité, de peur, de colère, de haine ou de vengeance le guider devient un être dangereux et indésirable. Il va de soi que Ninjutsu Centre-du-Québec ne veut pas être associé à ce type de personne et c'est pourquoi ses membres doivent adopter le code de conduite de l'organisation, de façon volontaire et affirmé, afin de maintenir le privilège de faire partie de l'organisation.

Valeurs de l'organisation : Sécurité / Respect / Ouverture / Entraide / Confiance / Partage

En tant que membre de Ninjutsu Centre-du-Québec, je m'engage à adopter les comportements et attitudes suivantes, en conformité avec les valeurs de l'organisation :

- Je m'engage à avoir une attitude respectueuse et pacifique.
- Je m'engage à faire preuve de maîtrise de soi, de mes émotions, de mes actes.
- Je m'engage à écouter attentivement les conseils du responsable du cours et à travailler dans le sens qui m'est indiqué.
- Je m'engage à partager mon expérience et mon savoir avec les autres membres.
- Je m'engage à contribuer par mon attitude positive à mon développement et à celui des autres.
- Je m'engage à faire confiance aux autres et à agir de façon à mériter leur confiance.
- Je m'engage à être responsable de ma sécurité et celle des autres en faisant preuve de vigilance lors de la pratique du Ninjutsu. Dans toutes les circonstances, je dois veiller à protéger mon partenaire et à me protéger moi-même.
- Je m'engage à ne pas faire preuve de comportement abusif, tant physique que verbale.



- Je m'engage à me conduire de manière à ne jamais entacher les traditions du Ninjutsu To Shin-Do et la réputation du dojo lors des activités de l'organisation ainsi qu'à l'extérieur du dojo et dans les médias sociaux.
- Je m'engage à faire usage des connaissances et de la maîtrise du Ninjutsu en dehors du dojo dans un but d'entraînement uniquement à moins d'y être très sérieusement contraint.

Je reconnais avoir lu et compris le présent formulaire de demande d'adhésion, le dégageant de responsabilité, les conditions particulières, le code de conduite et en accepte toutes les conditions.

Signé à _____, le _____
Date jj/mm/aaaa

Signature de l'adhérent
(Signature d'un parents ou tuteur légal si adhérent mineur)

Initiales _____

*En apposant les initiales, l'adhérent autorise NCDQ à prendre des photos/vidéos dans le cadre des cours et permet l'utilisation de ceux-ci dans son matériel publicitaire, Facebook ou autre média. Si l'élève refuse cette clause, il est du ressort de l'élève d'aviser le photographe / cinéaste d'être retiré des médias.